

Benvenuto in Banca



Benvenuto in banca:

possiamo aiutarla a vivere e lavorare meglio in Italia

Bienvenue a la banque :

nous pouvons vous aider a mieux vivre et travailler en Italie

مرحبا بكم في البنك:

نستطيع أن نساعدكم لكي تعيشوا وتعملوا على نحو أفضل في إيطاليا

Mirëserdhët në bankë:

ne mund t'ju ndihmojë të jetojini dhe te punoni më mirë në Itali

Welcome to the bank:

we can help you live and work better in Italy

欢迎进入银行:

我们可令您在意大利的生活与工作更加轻松

*Benvenuto in Banca
è realizzato da*



in collaborazione con

ACLI, ANCI, ARCI, CARITAS ITALIANA, CeSPI, CISS e UNHCR.



Progetto grafico



www.etnocom.com

© Bancaria Editrice - Giugno 2011
Stampato da Spadamedia S.r.l., Roma
ISBN 978-88-449-0869-0

INDICE



**PER COMINCIARE
STRUMENTI E SERVIZI BANCARI, DALLA A ALLA Z**

**5
10**



**POUR COMMENCER
OUTILS ET SERVICES BANCAIRES**

**21
26**



**لكي نبدأ
أدوات وخدمات بنكية**

**37
42**



**PËR TË FILLUAR
MJETET DHE SHËRBIMET BANKARE**

**53
58**



**GETTING STARTED
BANKING PRODUCTS AND SERVICES**

**69
74**



**从这里开始
银行工具与服务**

**85
90**



ABI, **en collaboration avec ACLI, ANCI, ARCI, CARITAS ITALIANA, CeSPI, CISS**

BIENVENUE A LA BANQUE : NOUS POUVONS VOUS AIDER A MIEUX VIVRE ET TRAVAILLER EN ITALIE

L'ABI, une association regroupant les banques italiennes, destine cette brochure aux ressortissants étrangers qui vivent et travaillent en Italie. Savoir ce qu'une banque peut faire pour vous, votre famille et votre activité vous simplifiera la vie et vous permettra de faire des projets pour l'avenir. Dans les pages suivantes, vous trouverez une réponse aux nombreuses questions que vous vous posez peut-être, par exemple :

- Comment faire pour envoyer de l'argent à ma famille dans mon pays ?
- Mon employeur m'a demandé d'ouvrir un compte courant pour verser mes salaires. Quels sont les documents nécessaires ?
- Comment payer les loyers, les factures et les impôts ?
- Je voudrais acheter un logement en Italie. Est-ce que je peux le faire ? Est-ce que je peux faire un emprunt ? Mes revenus sont-ils suffisants ?
- J'aimerais mettre de l'argent de côté pour mon avenir et celui de mes enfants. Quelles sont les solutions ?
- J'aimerais être protégé et protéger ma famille en cas d'imprévu. Comment faire ?

Pour illustrer les services les plus utiles pour vous, nous avons collaboré avec plusieurs organisations quotidiennement en contact avec des ressortissants étrangers : Adl, Anci, Arci, Caritas Italiana, Centro Studi di Politica Internazionale, Cooperazione Internazionale Sud Sud.

La collaboration du HCR – Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés – a permis de destiner également cette brochure aux bénéficiaires de la protection internationale (réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire).

Entrons ensemble dans la banque à présent.

POUR COMMENCER

Pour bénéficier des services d'une banque, vous pouvez ouvrir un compte courant ou un livret d'épargne. Si vous ne savez pas encore ce que cela signifie, nous vous l'expliquons aux pages 31 et 32. Si vous souhaitez obtenir des informations, vous pouvez :

- vous rendre dans n'importe quelle banque et vous adresser au guichet ; dans certaines banques, vous trouverez de la documentation et des explications dans votre langue
- consulter le site internet de la banque
- téléphoner si la banque a un service d'assistance et un numéro vert.

Le site www.pattichiari.it permet de comparer les coûts des comptes courants des banques adhérant à cette initiative.

La législation italienne impose de présenter des papiers d'identité lors de l'ouverture d'un compte courant : carte d'identité ou passeport en cours de validité et numéro d'identification



fiscale. Les **ressortissants étrangers** doivent présenter leur passeport ou leur carte d'identité ainsi que leur carte de séjour en cours de validité.

ATTENTION à la validité de la carte de séjour, que ce soit pour le type de contrat de travail ou bien pour le délai nécessaire à son renouvellement.

Les **bénéficiaires de la protection internationale** doivent présenter leur carte d'identité ou leur document de voyage, qui remplace le passeport, et la carte de séjour d'une validité de 5 ans pour un réfugié et de 3 ans pour un bénéficiaire de la protection subsidiaire. Pour les bénéficiaires de la protection internationale, la carte de séjour est renouvelable même sans contrat de travail. Pour la plupart des services bancaires, un contrat rédigé en italien devra être signé.

Services via Internet ou téléphone

Si vous êtes déjà titulaire d'un compte courant avec les services de banque en ligne via Internet et téléphone, vous pouvez demander à tout moment le solde de votre compte et les mouvements effectués et effectuer des virements. Dans de nombreux cas, il est également possible de recharger des téléphones portables et des cartes prépayées. L'appel du numéro vert est gratuit. Certains services d'assistance bancaire disposent de personnel parlant votre langue. Quel est le coût de la banque en ligne ? En règle générale, ces services coûtent moins que ceux au guichet. Pour utiliser la banque en ligne via Internet ou téléphone, vous devez signer un contrat et suivre quelques règles simples.

NOTA BENE : Conservez soigneusement les codes d'accès que la banque vous transmettra pour vous connecter à distance (nom d'utilisateur, mot de passe, PIN). Il ne faut les communiquer à personne. À noter que la banque peut vous contacter par téléphone, par e-mail ou sms mais qu'elle ne vous demandera jamais vos codes d'accès.

Si quelqu'un vous les demande en se faisant passer pour votre banque, c'est certainement une arnaque !

- Annotez et gardez toujours sur vous les numéros de téléphone de votre banque et surtout le numéro vert du service d'assistance.
- Écrivez directement l'adresse de votre banque sur la barre de navigation du navigateur (là où se trouve [www](#).) et ne cliquez jamais sur un lien à l'intérieur de mails reçus, même s'ils semblent avoir été envoyés par votre banque.
- Contrôlez vos relevés de compte - les documents avec les mouvements de votre compte - que votre banque vous adresse régulièrement. Si vous relevez des opérations que vous n'avez pas effectuées, contactez immédiatement le service d'assistance de la banque ou présentez-vous directement au guichet.



ENVOYER DE L'ARGENT DANS VOTRE PAYS - les transferts d'argent par l'intermédiaire d'une banque sont sûrs !

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN ?	QU'EST-CE QUE LA BANQUE OFFRE ?						
Envoyer de l'argent dans votre pays d'origine	<table> <tr> <td>Virement</td><td>29</td></tr> <tr> <td>Carte prépayée</td><td>30</td></tr> <tr> <td>Transfert d'argent</td><td>36</td></tr> </table>	Virement	29	Carte prépayée	30	Transfert d'argent	36
Virement	29						
Carte prépayée	30						
Transfert d'argent	36						

GÉRER SON ARGENT ET EFFECTUER DES PAIEMENTS - Attention à ne pas faire de chèques « sans provision », à savoir sans avoir l'argent nécessaire sur son compte, car c'est un acte illégal.

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN ?	QU'EST-CE QUE LA BANQUE OFFRE ?												
Déposer de l'argent	<table> <tr> <td>Carte prépayée</td><td>30</td></tr> <tr> <td>Compte courant</td><td>31</td></tr> <tr> <td>Livret d'épargne</td><td>32</td></tr> <tr> <td>Service bancaire de base</td><td>36</td></tr> </table>	Carte prépayée	30	Compte courant	31	Livret d'épargne	32	Service bancaire de base	36				
Carte prépayée	30												
Compte courant	31												
Livret d'épargne	32												
Service bancaire de base	36												
Retirer de l'argent	<table> <tr> <td>Carte Bancomat</td><td>28</td></tr> <tr> <td>Carte de crédit</td><td>29</td></tr> <tr> <td>Carte prépayée</td><td>30</td></tr> </table>	Carte Bancomat	28	Carte de crédit	29	Carte prépayée	30						
Carte Bancomat	28												
Carte de crédit	29												
Carte prépayée	30												
Faire virer votre salaire sur votre compte	<table> <tr> <td>Carte prépayée</td><td>30</td></tr> <tr> <td>Compte courant</td><td>31</td></tr> <tr> <td>Service bancaire de base</td><td>36</td></tr> </table>	Carte prépayée	30	Compte courant	31	Service bancaire de base	36						
Carte prépayée	30												
Compte courant	31												
Service bancaire de base	36												
Payer un loyer et des factures	<table> <tr> <td>Chèque bancaire</td><td>26</td></tr> <tr> <td>Carte Bancomat</td><td>28</td></tr> <tr> <td>Virement</td><td>29</td></tr> <tr> <td>Carte de crédit</td><td>29</td></tr> <tr> <td>Carte prépayée</td><td>30</td></tr> <tr> <td>RID (prélèvement automatique sur le compte)</td><td>35</td></tr> </table>	Chèque bancaire	26	Carte Bancomat	28	Virement	29	Carte de crédit	29	Carte prépayée	30	RID (prélèvement automatique sur le compte)	35
Chèque bancaire	26												
Carte Bancomat	28												
Virement	29												
Carte de crédit	29												
Carte prépayée	30												
RID (prélèvement automatique sur le compte)	35												
Acheter et payer sans argent liquide, même à crédit (dans le cas de la carte de crédit)	<table> <tr> <td>Chèque bancaire</td><td>26</td></tr> <tr> <td>Carte Bancomat</td><td>28</td></tr> <tr> <td>Virement</td><td>29</td></tr> <tr> <td>Carte de crédit</td><td>29</td></tr> </table>	Chèque bancaire	26	Carte Bancomat	28	Virement	29	Carte de crédit	29				
Chèque bancaire	26												
Carte Bancomat	28												
Virement	29												
Carte de crédit	29												
Acheter et payer sur Internet	<table> <tr> <td>Virement</td><td>29</td></tr> <tr> <td>Carte de crédit</td><td>29</td></tr> <tr> <td>Carte prépayée</td><td>30</td></tr> </table>	Virement	29	Carte de crédit	29	Carte prépayée	30						
Virement	29												
Carte de crédit	29												
Carte prépayée	30												
Payer les impôts	<table> <tr> <td>Formulaire F24</td><td>32</td></tr> </table>	Formulaire F24	32										
Formulaire F24	32												



OBTENIR UN PRÊT - La banque n'accorde pas automatiquement de prêts à toutes les personnes qui en font la demande. Avant de remettre une carte de crédit, d'accorder un prêt, un emprunt, la banque évalue la solvabilité du demandeur et vérifie donc s'il a la possibilité de lui restituer l'argent dans le temps. Plus la banque connaît le demandeur, plus elle a d'informations pour évaluer sa situation et plus il est probable qu'elle lui prête de l'argent. Si le client a émis un chèque sans provision, il lui sera très difficile d'obtenir un prêt. Avant de demander un prêt, qui a un certain coût, il faut vérifier si le client parviendra avec son salaire à rembourser peu à peu l'argent en payant à la banque un coût pour le service rendu. Le coût d'un prêt en pourcentage s'appelle Taux Annuel Effectif Global (TAEG). Pour certains prêts, il faut obligatoirement être couvert par :

- une « assurance vie et emprunteur » pour pouvoir obtenir un prêt de type « cession du cinquième du salaire ou de la retraite »
- une « assurance dommages » couvrant les incendies et les explosions pour les emprunts.

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN ?	QU'EST-CE QUE LA BANQUE OFFRE ?
Acheter un logement	Prêt immobilier 33
Payer des frais imprévus	Cession du cinquième du salaire ou de la retraite 31 Prêt personnel 35
Acheter un téléphone portable, un téléviseur, des appareils électroménagers, une moto, une voiture	Prêt finalisé 34
Démarrer une activité indépendante ou une entreprise	Prêt aux entreprises 35

ATTENTION A L'USURE

Ne vous adressez pas à des personnes qui vous promettent de vous aider financièrement, car vous risquez de tomber entre les mains d'usuriers. L'usure est un délit en Italie. L'usure consiste à prêter de l'argent à des taux illégaux et tellement élevés qu'ils rendent leur remboursement très difficile, voire impossible. La personne victime d'usuriers est contrainte de demander d'autres prêts, eux aussi à des taux d'usure, et s'endette de plus en plus. L'usure est souvent une voie sans issue. Si vous vous trouvez déjà dans cette situation, adressez-vous à des fondations anti-usure, à des organisations de volontariat, des paroisses, aux guichets anti-usure des organismes locaux, aux syndicats et associations de consommateurs qui pourront vous aider à lutter contre l'usure et à porter plainte auprès des autorités compétentes.

Si vous êtes en situation de difficulté et exposé à un risque d'usure, en tant que particulier ou entreprise, vous pouvez faire garantir le prêt que vous demandez à la banque par des fonds de prévention de l'usure.

Pour avoir accès à ces fonds, vous pouvez vous adresser à votre banque pour contacter :

- les Confidi, si vous êtes un petit entrepreneur (artisan, commerçant, etc.)
- les Fondations anti-usure si le problème concerne seulement vous ou votre famille.

La liste des Associations et Fondations anti-usure et des Confidi peut être consultée sur le site http://www.dt.tesoro.it/export/sites/sitodt/modules/documenti_it/prevenzione_reati_finanziari/antiusura/Elenco_associazioni_e_fondazioni.pdf

GÉRER L'ÉPARGNE ET FAIRE FACE AUX IMPRÉVUS - Si vous souhaitez mettre de l'argent de côté pour constituer une épargne et faire face aux imprévus, la banque vous offre de nombreuses solutions. Demandez conseil au guichet pour savoir comment épargner en fonction de vos besoins et de ceux de votre famille et connaître les formes d'assurance adaptées à votre situation.

L'épargne peut être investie de différentes façons. En général, plus le gain est important, plus le risque est élevé. Si le placement a été positif, vous aurez l'argent investi plus un gain (rendement positif) mais s'il a été négatif, vous aurez moins d'argent par rapport au montant versé.

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN ?	QU'EST-CE QUE LA BANQUE OFFRE ?
Mettre de l'argent de côté pour soi et pour l'avenir ses enfants et faire de petits investissements	Compte de dépôt 32 Livret d'épargne 32 Plan d'épargne 34
Faire face à des événements graves, comme un décès	Assurance vie 28
Avoir le remboursement des frais de santé ou faire face à une maladie	Assurance santé 27
Avoir le remboursement des frais si l'on occasionne ou subit des dommages, en voiture ou sur le lieu de travail et dans la vie privée ; protéger son logement et son contenu contre d'éventuels vols/incendies	Assurance dommages 27
Avoir un remboursement en cas de lésions corporelles ne permettant pas de travailler pendant un certain temps	Assurance accidents 27
Avoir une retraite plus conséquente	Retraite complémentaire 34

Dans les pages qui suivent, vous trouverez les principaux services offerts par les banques (outre les opérations d'achat et de vente de titres), les avantages offerts et les aspects auxquels il faut faire attention.



OUTILS ET SERVICES BANCAIRES

Chèque bancaire

Avec un chèque bancaire, il est demandé à la banque de payer une autre personne ou une entreprise. Pour utiliser des chèques, il faut avoir un compte courant sur lequel l'argent sera prélevé.

BON À SAVOIR : La délivrance d'un chéquier n'est pas automatique : la banque doit évaluer auparavant la situation financière du client. Il est important de savoir que si l'on émet un chèque pour payer quelqu'un, il faut être sûr que le compte est suffisamment provisionné. Faire un chèque « sans provision », donc sans avoir l'argent nécessaire sur son compte, est illégal et a de graves conséquences : application de sanctions et difficultés pour obtenir à l'avenir un financement ou une carte de crédit. Attention également aux chèques qui vous sont remis : pour être sûr d'encaisser l'argent, il faudra attendre le temps nécessaire pour vérifier que le chèque n'est pas « sans provision » ; ce processus s'appelle « sauf bonne fin ».

Le chèque est valable et la banque peut le payer seulement si y sont mentionnés : le lieu et la date d'émission, le montant à payer (en italien, en chiffres et en lettres), le prénom et le nom du bénéficiaire et la signature de l'émetteur du chèque.

Si le destinataire du chèque a un compte courant, il peut le verser sur son compte. S'il n'en a pas, il peut encaisser l'argent à l'agence de la banque mentionnée sur le chèque sur présentation d'une carte d'identité ou d'un passeport, ou d'un document de voyage pour les bénéficiaires de la protection internationale.

NOTA BENE: deux papiers d'identité peuvent être demandés.

Si le chèque est présenté dans la ville où se trouve la banque qui le paie (mentionnée sur le chèque), le délai nécessaire à son encaissement est de 8 jours. S'il est présenté dans une autre ville, le délai est de 15 jours.

Combien coûte un chèque ? Cela dépend de la banque et du type de compte courant choisi. Les chèquiers et les opérations peuvent avoir un coût.

Chèque de banque

Parallèlement à un chèque bancaire courant, il existe également un autre type de chèque : le chèque de banque.

Un chèque de banque est plus sûr qu'un chèque bancaire parce qu'il est émis par une banque et il offre la certitude que le montant indiqué est déjà disponible. Si vous devez payer quelqu'un avec un chèque de banque, il suffit de se présenter au guichet d'une banque. Si vous êtes

titulaire d'un compte dans cette banque, le montant et le coût du chèque sont débités de votre compte courant, sinon vous devrez verser le montant total en espèces au moment de la requête. Combien coûte un chèque de banque ? Cela dépend de la banque.

Un chèque de banque est valable seulement s'il porte la mention « chèque de banque », le prénom et le nom de la personne recevant le paiement (bénéficiaire), la date et le lieu d'émission et le nom de la banque qui l'émet. Le bénéficiaire, à savoir la personne recevant le chèque de banque, doit présenter le chèque auprès de n'importe quel guichet de la banque émettrice pour son encaissement dans un délai de 30 jours à compter de sa date d'émission. Pour encaisser de l'argent, il faut se rendre à la banque mentionnée sur le chèque et avoir sur soi une carte d'identité ou un passeport, ou un document de voyage pour les bénéficiaires de la protection internationale.

NOTA BENE: deux papiers d'identité peuvent être demandés.

Assurance dommages et accidents

En payant une certaine somme d'argent appelée prime (le prix à payer pour une assurance), l'assurance dommages permet d'obtenir le remboursement des frais engagés par l'assuré lorsque son véhicule ou son logement subit des dommages, s'il est victime d'un accident du travail ou s'il provoque involontairement des dommages à autrui, corporels ou matériels.

Il existe une assurance pour chaque type de dommage :

- contre l'incendie d'un véhicule, d'un logement ou d'un magasin
- contre les accidents du travail pendant les horaires de travail
- Responsabilité Civile, en cas de dommages involontaires causés à autrui, corporels ou matériels
- Responsabilité Civile Automobile (RCA), si l'on cause involontairement des dommages à autrui, corporels ou matériels, lors d'un accident de la route, à la conduite d'un véhicule : l'assurance est obligatoire
- protection judiciaire ou protection juridique, pour faire valoir ses droits et se faire assister par un avocat ou un expert
- voyages, en cas d'accident ou de vol pendant un voyage ou en cas de voyage dans un pays où l'assistance sanitaire est payante (USA, par exemple).

Assurance santé

L'assurance santé rembourse les frais médicaux de l'assuré et éventuellement des membres de sa famille. Le paiement de la prime annuelle, qui peut être échelonné, dépend des garanties choisies : pour quelles maladies ou quels accidents il est possible d'obtenir le remboursement des frais et dans quelle mesure, ainsi que du nombre de membres de la famille pouvant être assurés ; il est important de savoir que les personnes



souffrant déjà de maladies particulières ne peuvent pas être assurées, par exemple, les patients présentant des troubles psychiatriques, atteints de SIDA ou ayant des problèmes de drogue.

Certaines banques offrent aux émigrés des assurances garantissant :

- les frais de voyage d'un parent et/ou l'assistance à ses enfants, en cas d'hospitalisation de l'assuré pour motifs graves
- le rapatriement de l'assuré dans son pays d'origine, en cas de décès d'un parent proche
- en Italie, l'envoi d'un médecin en cas d'urgence
- un numéro de téléphone pour avoir des informations sur les structures sanitaires ou une consultation médicale.

Assurance vie

Les assurances vie sont des contrats d'assurance qui aident l'assuré et sa famille à faire face à certains événements négatifs et imprévus de la vie. Les assurances « temporaires en cas de décès » garantissent aux bénéficiaires un capital (une importante somme d'argent versée en une seule fois) ou une rente (une petite somme d'argent tous les mois) en cas de décès de l'assuré. Certaines banques offrent aux ressortissants étrangers des assurances qui remboursent les frais de rapatriement de la dépouille mortelle en cas de décès de l'assuré. Les assurances « cas de la vie » garantissent à l'assuré un capital ou une rente à vie à l'échéance du contrat. Les assurances vie doivent elles aussi être payées en effectuant des versements périodiques ou en une seule fois, appelés primes.

Les polices d'assurance dans le cadre d'une demande de prêt immobilier ou de financement

Si vous avez décidé de demander un prêt immobilier ou de signer un contrat de financement, il existe des polices d'assurances, souvent émises par plusieurs organismes, qui offrent une garantie supplémentaire. Il existe, par exemple, un type d'assurance (couverture d'emprunt) qui vous donne l'assurance de pouvoir continuer à rembourser la dette contractée auprès de la banque en cas d'événement très grave comme un décès, un accident grave, la perte d'emploi.

Carte Bancomat

Pour avoir une carte Bancomat, il faut ouvrir un compte courant. En Italie, la carte Bancomat permet de retirer de l'argent aux distributeurs automatiques (ATM) et de payer des achats dans les magasins équipés d'un terminal près de la caisse si la carte Bancomat porte la mention PagoBancomat. Si la carte est reliée aux circuits internationaux comme Visa Electron, Cirrus, Maestro, il est possible de régler dans les magasins les achats effectués à l'étranger. Avec la carte Bancomat, il est également possible de vérifier le solde et les mouvements d'un



compte courant, de recharger un téléphone portable, d'effectuer des versements ou de payer mensuellement un montant maximum. Lorsque vous payez ou retirez de l'argent, le montant demandé est immédiatement débité du compte courant : c'est la raison pour laquelle la carte Bancomat est appelée carte de débit. Pour utiliser la carte Bancomat, il faut saisir le code numérique secret de la carte (PIN).

NOTA BENE: Par mesure de sécurité, conservez toujours le code PIN séparément de la carte Bancomat.

Quel est son coût ? Cela dépend de la banque et du type de compte courant choisi. Dans certains cas, la carte Bancomat a un coût annuel et les retraits aux distributeurs automatiques ATM peuvent également avoir un coût, surtout lors de retraits d'argent au distributeur d'une banque différente. En règle générale, il est plus pratique et plus sûr de payer avec la carte directement dans les magasins au lieu de retirer de l'argent liquide aux distributeurs automatiques.

Virement bancaire

Un virement bancaire vous permet d'ordonner à votre banque d'envoyer de l'argent de votre compte sur celui d'une autre personne ou d'une entreprise (bénéficiaire). Il est également possible de faire un virement « en espèces », en remettant l'argent au guichet, mais il convient de le faire uniquement pour de petites sommes.

Lorsqu'on effectue un virement, il faut communiquer à la banque son prénom et son nom ainsi que le prénom, le nom et le code IBAN du bénéficiaire. L'IBAN (International Bank Account Number) est un code international qui identifie un compte courant bancaire. L'IBAN est obligatoire pour tous les virements nationaux et dans la zone SEPA (Single Euro Payments Area), l'espace unique de paiement en Euro où il est possible d'effectuer et de recevoir des paiements en euros, avec un compte courant national, indépendamment du pays européen où l'on se trouve. L'IBAN n'est pas obligatoire pour les virements vers les pays qui n'adhèrent pas à la zone SEPA. Avec un virement en Italie ou dans la zone SEPA, l'argent arrive sur le compte courant du bénéficiaire dans un délai maximum de trois jours ouvrables ; ce délai est de quatre jours en cas d'utilisation d'un formulaire imprimé pour effectuer le virement.

Quel est son coût ? Les coûts varient d'une banque à l'autre et dépendent du type de compte courant choisi.

Carte de crédit

Pour obtenir une carte de crédit, il faut être majeur et titulaire d'un compte courant.

BON À SAVOIR : La banque ne délivre pas automatiquement de carte de crédit. Elle évalue au préalable la situation du demandeur ; il est généralement nécessaire d'avoir des revenus garantissant le remboursement de l'argent dépensé avec la carte.



Avec une carte de crédit, vous pouvez faire des achats sans argent liquide sur vous, en Italie et à l'étranger, sur Internet, par téléphone et dans les magasins, même si vous n'avez pas suffisamment d'argent sur votre compte courant au moment de l'achat. C'est pour cette raison que la carte s'appelle « de crédit ».

BON À SAVOIR : L'argent est débité du compte dans un deuxième temps (en règle générale, un mois plus tard au maximum). Il est important de se rappeler de contrôler le montant présent sur le compte courant (solde) pour avoir la certitude que l'agent dépensé avec la carte de crédit puisse être remboursé (débité).

Une carte de crédit permet également de retirer de l'argent liquide, en Italie et à l'étranger, aux guichets bancaires conventionnés ou aux distributeurs automatiques (ATM) qui adhèrent à un circuit international.

NOTA BENE : Pour retirer de l'argent liquide, il faut saisir un code secret (PIN). Par mesure de sécurité, gardez toujours la carte séparément du code PIN. Un retrait avec une carte de crédit coûte généralement plus qu'un retrait avec une carte Bancomat.

Il existe également un type de carte de crédit appelée « revolving », généralement utilisée pour payer par mensualité les achats effectués dans des magasins conventionnés avec un des circuits internationaux.

NOTA BENE: Avant d'activer une carte revolving, lisez très attentivement toutes les clauses du contrat, comme cela s'impose lors d'une demande de prêt.

Quel est son coût ? Cela dépend des banques, du type de carte et de compte courant. Cette carte a généralement un coût annuel et les retraits peuvent avoir un coût élevé, surtout lorsque le guichet n'appartient pas à votre banque. Effectuer des achats avec une carte revolving vous coûte plus cher, car il faut payer les intérêts sur les mensualités. Le taux d'intérêt sur les achats à crédit effectués avec la carte revolving est généralement plus élevé par rapport à celui d'autres formes de prêt.

Carte prépayée

La carte « prépayée » est ainsi dénommée parce que l'argent doit être crédité sur la carte avant de pouvoir être dépensé et c'est vous qui devez la recharger du montant voulu au cas par cas. L'argent sur la carte diminue chaque fois que vous faites un paiement ou un retrait. Le montant augmente chaque fois que vous la rechargez. La carte prépayée est une bonne solution pour des jeunes ne percevant pas de salaire ou pour vos enfants. Pour l'obtenir, il faut présenter un papier d'identité et la carte de séjour ; pour de nombreuses banques, il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un compte courant.



Cette carte permet de retirer de l'argent liquide aux distributeurs automatiques (ATM) et d'effectuer des paiements dans les magasins autorisés en Italie et à l'étranger si la carte est reliée aux circuits internationaux.

Vous pouvez utiliser cette carte pour faire des achats sur Internet avec moins de risques : les éventuels arnaqueurs peuvent seulement vous soustraire le montant présent sur la carte alors que le risque de perdre une somme importante est plus élevé avec une carte de crédit. Pour utiliser une carte prépayée, il faut saisir le code secret de la carte (PIN).

NOTA BENE : Par mesure de sécurité, conservez toujours le code PIN séparément de la carte.

Quel est son coût ? Cela dépend des banques mais il faut généralement payer au début pour l'achat de la carte et à chaque recharge ou retrait.

BON À SAVOIR : En cas de vol ou de perte d'une carte (de crédit, de débit, prépayée, revolving), vous devez informer immédiatement votre banque ou l'organisme ayant délivré la carte et porter plainte auprès des autorités compétentes. Les numéros verts gratuits à appeler se trouvent sur le site internet ou aux distributeurs automatiques (ATM) de la banque. Appelez immédiatement pour bloquer la carte et protéger votre patrimoine.

Cession du cinquième du salaire ou de la retraite

Si vous êtes salarié sous contrat à durée indéterminée, une des façons d'obtenir un prêt de la banque pour vos achats est la cession du cinquième de votre salaire ou de votre retraite.

La banque vous accorde un prêt personnel ; pour restituer l'argent, une partie de votre salaire sera automatiquement soustraite de votre feuille de paie ou de votre retraite mensuelle jusqu'à concurrence d'un cinquième (20 %).

Compte courant

C'est le service le plus important, parce que tous les autres services bancaires sont liés au compte courant. Un compte courant permet d'effectuer les principales opérations bancaires comme, par exemple, effectuer et recevoir des paiements, se faire créditer son salaire, avoir une carte bancomat et une carte de crédit, contracter une police d'assurance, demander un financement, émettre des chèques, effectuer des virements, payer des factures, gérer son épargne. Un compte courant peut être ouvert au nom d'une ou de plusieurs personnes ou pour une activité professionnelle. De nombreuses banques italiennes proposent des comptes courants avec des services supplémentaires (comptes courants assortis d'un package de services) conçus pour satisfaire les besoins des ressortissants étrangers.

Quel est son coût ? L'ouverture d'un compte courant est généralement gratuite mais il faut payer une taxe à l'État italien de 34,20 euros par an (droit de timbre). Utiliser un compte courant



coûte, en revanche, comme tous les services ; le coût dépend du type de compte choisi et de la façon dont on l'utilise.

Avant de choisir un compte, se rappeler qu'il y a des coûts fixes comme, par exemple, la redevance, à savoir un montant fixe, généralement mensuel, et des coûts variables pour les différentes opérations. Sur le site Internet conticorrentiaconfronto.pattichiari.it, il est possible de comparer les coûts des différents comptes courants offerts par les banques italiennes adhérant à cette initiative. Pour les personnes ayant des besoins bancaires de base, à savoir seulement se faire verser son salaire, effectuer des paiements, effectuer des retraits aux distributeurs bancomat, certaines banques proposent un Compte Courant "Simple", dont le coût a une redevance fixe variant d'une banque à l'autre mais qui est généralement très bas.

Grâce à l'Indicateur Synthétique de Coût (ISC), vous pouvez avoir un chiffre de référence pour connaître le coût d'un compte courant en fonction de l'usage qui en est fait.

La banque envoie à domicile, au moins une fois par an, un relevé de compte se présentant sous forme de liste permettant de contrôler les opérations effectuées et les frais du compte courant.

Compte de dépôt

Un compte de dépôt diffère d'un compte courant parce qu'il s'agit d'un simple dépôt d'argent qui garantit une certaine rémunération. En règle générale, un compte de dépôt est gratuit mais il ne permet que de retirer et de verser de l'argent : c'est une sorte de « tirelire ».

Quel est son coût ? Son coût varie d'une banque à l'autre mais il est généralement bas ; son rendement varie lui aussi d'une banque à l'autre. Toutes les banques n'offrent pas ce service.

Livret d'épargne

Un livret d'épargne est un outil permettant de gérer son épargne et garantit une certaine rémunération. Avec un livret d'épargne, vous pouvez seulement retirer ou déposer de l'argent au guichet de votre banque, aucune autre opération étant possible. À chaque retrait ou versement, l'opération est annotée dans le livret et le solde est inscrit à côté.

Quel est son coût ? Son coût varie d'une banque à l'autre.

NOTA BENE : Conservez votre livret d'épargne dans un lieu sûr. En cas de perte, adressez-vous immédiatement à votre banque et faites une déclaration de perte auprès des Autorités Judiciaires. Un nouveau livret remplaçant celui égaré pourra vous être délivré passé un délai de 90 jours.

Formulaire F24

Les particuliers et les entreprises utilisent le Formulaire F24 pour payer leurs impôts (impôts directs, TVA, impôts substitutifs), les cotisations — par exemple à l'INPS ou à l'INPDAP et celles de prévoyance à l'INPS ou à l'INAIL — ainsi que les primes d'assurance.

Le Formulaire F24 permet de compenser les soldes que vous devez payer et ceux que vous devez recevoir et de payer l'éventuelle différence en une seule fois.

Vous pouvez présenter le Formulaire F24 imprimé aux guichets de n'importe quelle banque, concessionnaire ou bureau de poste, ou le remplir via Internet :

- sur le portail de l'Agenzia delle Entrate (Fisconline pour les particuliers et les titulaires d'un numéro de TVA) ; dans la section Guide Fiscali (guides fiscaux), vous pouvez télécharger le Guide pratique du paiement des impôts
- sur le site de votre banque (home banking/internet banking pour les particuliers et CBI—Corporate Banking Interbancario/remote banking pour les titulaires d'un numéro de TVA)
- sur le site de Poste Italiane.

Les titulaires d'un numéro de TVA (travailleurs indépendants, professions libérales, artisans et entreprises) peuvent payer seulement via Internet. Il est possible de charger (déléguer) un comptable ou un « patronato » (patronat) de présenter le Formulaire F24.

Combien coûte le Formulaire F24 ? Ce service est gratuit.

Prêt immobilier

Le prêt immobilier est un prêt destiné à l'achat d'un logement.

Il doit être remboursé sous forme d'échéances périodiques ponctuelles, généralement mensuelles ou semestrielles. Le montant de l'échéance peut être constant ou variable, en fonction du type de taux d'intérêt choisi, qui peut être fixe, variable ou un panaché des deux.

La durée d'un prêt immobilier varie généralement de 5 à 30 ans. En règle générale, il ne couvre pas l'intégralité de la valeur du logement. Il y a également des frais de dossier supplémentaires (la phase pendant laquelle la banque ouvre le dossier de financement et commence la vérification de la solvabilité) et d'expertise (lorsque la valeur du logement est évaluée). Tenez également compte du fait que vous devrez payer non seulement la banque mais aussi le notaire.

BON À SAVOIR : Lorsqu'on achète un logement, il est obligatoire de contracter une police d'assurance incendie/explosion. La banque qui vous accorde le prêt immobilier peut également vous proposer cette assurance.

Pour demander un prêt immobilier, il faut :

- présenter à la banque certains documents (carte d'identité ou passeport ou document de voyage, pour les bénéficiaires de protection internationale, le numéro d'identification personnelle, la carte de séjour)
- indiquer depuis combien de temps vous travaillez dans une entreprise avec un contrat de travail régulier ; le nombre d'années minimum varie d'une banque à l'autre en fonction du type de prêt immobilier demandé et du type de contrat de travail
- donner des informations sur les revenus personnels de travail indépendant ou salarié ; dans de nombreux cas, il faut présenter : le formulaire Cud (certification unique des revenus du travail salarié), les derniers bulletins de salaire et/ou une déclaration de son employeur
- présenter toute la documentation sur le logement que l'on envisage d'acheter (compromis, actes cadastraux, certificats).



NOTA BENE : Le prêt immobilier est un engagement financier à considérer très attentivement, car il dure dans le temps et a une forte incidence sur les dépenses mensuelles. Le montant de l'échéance ne devrait pas dépasser le tiers du salaire pour être sûr d'être en mesure de faire face aux dépenses quotidiennes, aux factures et aux imprévus, même en cas de diminution des entrées suite à une maladie, un accident, un licenciement. Si le taux d'intérêt est variable, il est important de se rappeler que les échéances peuvent augmenter très sensiblement.

L'obtention d'un prêt immobilier dépend de l'évaluation de la banque et de la capacité de remboursement des tempéraments du client. Lorsque la banque vous accorde un prêt immobilier, elle met une hypothèque sur votre logement comme garantie. Les échéances doivent être toujours payées ponctuellement sous peine de perdre la propriété du logement sans obtenir le remboursement des tempéraments déjà versés.

Vous pouvez demander un prêt à la banque si vous souhaitez faire des travaux de restructuration et de rénovation de votre logement.

Retraite complémentaire

Comme son nom l'indique, une retraite complémentaire permet d'augmenter le montant de la retraite sous forme de rente ou de capital. Une retraite complémentaire peut être contractée de façon indépendante ou reposer sur un accord avec l'employeur : après avoir choisi une forme de retraite (fonds de pension fermé, fonds de pension ouvert ou plan de retraite individuel), l'employeur et le salarié versent périodiquement un montant donné jusqu'à la retraite.

Plan d'épargne

Un plan d'épargne permet de placer de petites sommes d'argent dans un fonds commun, à verser selon ses possibilités (tous les mois ou tous les deux, trois ou six mois). Un fonds commun est un outil de placement collectif de l'épargne, géré par des sociétés spécialisées. Il en existe de différents types : les placements jugés les plus rémunérateurs, sont également les plus risqués. En règle générale, le contrat d'un plan épargne a une durée de 5 ou 6 ans, mais il est possible de cesser les paiements et de retirer son épargne à tout moment en cas de besoin.

BON À SAVOIR : Si le placement a été positif, on aura l'argent placé plus une rémunération (rendement positif) ; en revanche, s'il a été négatif, le montant récupéré sera inférieur au montant versé.

Prêt finalisé

Si vous avez besoin d'une voiture, devez effectuer un voyage, acheter des livres scolaires pour vos enfants, du mobilier pour votre logement, des appareils électroménagers et ne disposez pas immédiatement de l'argent nécessaire, vous pouvez demander un prêt (financement) « finalisé » au magasin ou directement à la banque, à savoir un prêt destiné à ces achats.

Avec ce genre de prêt, vous disposez immédiatement de l'argent dont vous avez besoin pour l'achat et pouvez le rembourser en plusieurs versements, généralement mensuels. La banque

accorde le prêt après avoir vérifié la situation du demandeur et sa capacité de remboursement. Vous pouvez rembourser votre prêt par versements fixes ou variables, selon le plan établi avec la banque. En fonction du montant, de la durée du prêt et de l'évaluation de la banque, vous serez peut-être tenu de donner des garanties pour obtenir la somme dont vous avez besoin.

NOTA BENE : Si vous souhaitez faire un achat à crédit, ne regardez pas uniquement le montant des échéances à verser mais faites attention surtout au TAEG (Taux Annuel Effectif Global), qui permet de connaître le montant total à rembourser.

Prêt aux entreprises

Les banques peuvent également prêter de l'argent aux ressortissants étrangers qui décident d'exercer une activité indépendante ou d'ouvrir leur propre entreprise en Italie. Elles peuvent vous aider à choisir le compte courant et le financement le mieux adapté à l'activité que vous exercez ou souhaitez exercer. Elles analysent avec vous le montant dont vous avez besoin en fonction de votre activité et en combien de temps vous pourrez rembourser le prêt. Si vous avez déjà une entreprise, vous analyserez ensemble la fréquence à laquelle vous avez utilisé les services bancaires et les garanties éventuellement demandées par la banque. Pour plus d'informations, visitez le site internet www.pattichiari.it/home/saperne-di-piu/risorse/tutti-gli-argomenti/speciale-migranti/index_ita.dot, et téléchargez le guide « Migrante Imprenditore » (Migrant Entrepreneur).

Prêt personnel

Vous pouvez également vous adresser à votre banque si vous avez besoin d'argent pour vos dépenses ordinaires, comme les factures, les frais médicaux, les impôts et les livres scolaires, ou pour des imprévus. Pour pouvoir vous accorder un prêt personnel, la banque vous demandera de présenter quelques documents :

- papier d'identité ou passeport, ou document de voyage pour les bénéficiaires de la protection internationale
- numéro d'identification fiscale
- carte de séjour
- contrat de travail.

Quel est son coût ? Pour rembourser un prêt à la banque, vous paierez périodiquement (généralement chaque mois) un montant (généralement fixe) qui comprend une partie de remboursement et une partie d'intérêts. Tenez toujours compte du TAEG (Taux Annuel Effectif Global) qui permet de comprendre combien vous payez d'intérêts et de frais en plus du prêt.

RID (prélèvement automatique)

Un RID correspond à Rapporto Interbancario Diretto (Relation Interbancaire Directe). Dans le langage quotidien, cela s'appelle domiciliation ou prélèvement automatique. Sur le plan pratique, la banque paie automatiquement à votre place toute facture provenant d'une personne ou d'un organisme que vous avez préalablement autorisé et débite votre compte courant. Le RID est donc un outil très pratique pour tous les paiements récurrents : les échéances d'un prêt, les factures



d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone. Vous ne devrez plus faire la queue aux guichets de la banque ou de la poste et vous aurez la certitude de payer à temps, même si vous êtes en vacances ou à l'étranger. Quel est son coût ? Le RID est également économique, car il est gratuit dans de nombreuses banques et s'il est payant, son coût est généralement très bas.

NOTA BENE : Avant d'autoriser un RID, il est important de toujours contrôler le solde du compte afin de s'assurer qu'il est suffisamment approvisionné pour payer les sommes demandées.

Transfert d'argent

Le transfert d'argent permet d'envoyer de l'argent de l'Italie vers votre pays d'origine. Vous pouvez effectuer un transfert par virement ou avec une carte prépayée, qui sont deux outils très sûrs. Quel est son coût ? Le coût d'un transfert varie d'une banque à l'autre. Informez-vous auprès de votre banque ou consultez le site www.mandasoldiacasa.it, où vous pourrez comparer les frais d'envoi d'argent des banques et des différents opérateurs italiens. Le transfert d'argent est moins coûteux dans une banque que par l'intermédiaire d'autres opérateurs : si vous devez envoyer de l'argent dans un lieu très isolé ou de toute urgence, certaines banques offrent des services de Money Transfer, mais ce service coûte plus cher.

BON À SAVOIR : Les coûts mais aussi les délais pour arriver à destination varient d'une banque à l'autre.

Service bancaire de base

Ce service est comme un compte courant et s'adresse aux personnes ayant des nécessités bancaires simples comme déposer, retirer de l'argent, se faire virer son salaire, avoir la carte Bancomat. Tout comme un Compte Courant "Simple", il ne prévoit pas de chéquier, de carte de crédit ni de formes de prêt ou de placement direct. Ce service est offert par les banques qui adhèrent à la formule « Patti Chiari » (www.pattichiari.it).

Quel est son coût ? Le coût varie d'une banque à l'autre mais est généralement très bas.

Vous avez un problème avec une banque ?

En cas d'erreur ou de problème avec une banque (même si ce n'est pas votre banque) et ne parvenez pas à le résoudre après vous être adressé au guichet ou au service d'assistance, vous pouvez écrire au service réclamations de la banque qui vous répondra. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser à l'Arbitro Bancario e Finanziario (arbitre bancaire et financier) ou à l'Ombudsman.

Si vous estimez être victime d'une discrimination, vous pouvez vous adresser à l'UNAR (Ufficio Nazionale Antidiscriminazioni Razziali/Service National Antidiscriminations Raciales) en appelant le numéro vert 800 901010 ou en consultant le site www.unar.it.

Cosa mi serve per pagare l'affitto, le bollette e le tasse?

Come posso inviare denaro ai miei familiari?

Come chiedere un mutuo per comprare casa in Italia?

Queste sono alcune delle domande che si pongono gli stranieri in Italia.

Le risposte si trovano in questa brochure, realizzata da

ABI, in collaborazione con **ACLI**, **ANCI**, **ARCI**, **CARITAS ITALIANA**,
CeSPI, **CISS** e **UNHCR**

per permettere a tutti gli stranieri di avere una vita più semplice
e fare progetti per il proprio futuro.